

Outils documentaires

Sciences de l'éducation

Introduction

I. Catalogues de bibliothèques

II. Portails d'articles en texte intégral

III. Bases bibliographiques

IV. Google Scholar et Isidore.science

V. Lien vers les modalités d'accès aux ressources hors du campus

VI. Lien pour la rédaction de la bibliographie (norme APA)

VII. A propos de Zotero

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Benoit Chetaille, responsable des bibliothèques de l'UFR Lettres et langages :

- benoit.chetaille@univ-nantes.fr

- ou directement en bibliothèques : soit au Cidre (salle 100, 1^{er} étage du bâtiment Censive), soit à la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111, 1^{er} étage du bâtiment Censive).

Introduction

Avant toute recherche documentaire, il convient d'effectuer un travail sur le sujet à traiter. Il s'agit de réfléchir à tous les concepts, termes, notions auxquels ce sujet renvoie. Ce travail permet d'élaborer une liste de mots-clés, de les associer, de les hiérarchiser. Le but est d'épuiser le sujet à traiter afin d'obtenir l'ensemble des concepts qu'il engendre.

Chaque concept, chaque mot-clef, peut être défini à l'aide d'outils spécialisés, à savoir des **dictionnaires** ou des **encyclopédies**.

Exemples :

- 1) **Deux dictionnaires imprimés**, disponibles à la Bibliothèque universitaire Lettres sciences humaines et sociales (BU LSHS) :

[a] Dominique, C. (2012). *Encyclopédie des pédagogies pour adultes : Tome 1 : Histoire des courants pédagogiques*. ESF.

[b] Françoise, R. (2014). *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés : Apprentissage, formation, psychologie cognitive*. ESF éditeur.

- 2) **Trois dictionnaires** en ligne, disponibles sur Cairn (après authentification).
L'accès au contenu est garanti jusqu'au 31/12/2020 :

[c] Astolfi, J.-P., Darot, É., Ginsburger-Vogel, Y., & Toussaint, J. (2008). *Mots-clés de la didactique des sciences*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.astol.2008.01>

[d] Jorro, A. (2013). *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.devel.2013.02>

[e] Reuter, Y., Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre, I., & Lahanier-Reuter, D. (2013). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.reute.2013.01>

- 3) **L'Encyclopaedia Universalis** (en ligne)

[f] L'*Encyclopaedia Universalis* (en ligne, avec authentification), propose également un contenu dans le domaine des sciences de l'éducation. [A partir de cette page](#), vous pourrez trouver l'ensemble des articles liés à ce sujet, avec un accès par disciplines.

I. Catalogues de bibliothèques

I.1 Principes

Un catalogue permet d'identifier des références et de les localiser. Il permet, plus rarement, d'avoir un accès en ligne à ces références.

Les catalogues de bibliothèques proposent les **références** des ouvrages, titres de revues, mémoires, thèses, documents audiovisuels, etc. disponibles dans une bibliothèque ou dans un réseau de bibliothèques.

La recherche sur les catalogues est effectuée en interrogeant **des champs variés** : titre, auteur, sujet, éditeur, numéro ISBN (numéro d'identification unique attribué à un livre), numéro ISSN (numéro d'attribution unique attribué à une revue), etc. On peut combiner ces champs en optant pour une recherche avancée.

L'accès aux catalogues de bibliothèques est **gratuit** depuis partout.

Chaque Université dispose de son réseau de bibliothèques ; chaque Université dispose donc **d'un catalogue** de bibliothèques.

Les catalogues de bibliothèques peuvent proposer l'accès au texte intégral de ressources électroniques (si la bibliothèque dispose d'un accès à ces contenus) mais pour la plupart des livres, uniquement disponibles en version imprimé, il s'agit de références. Il faut se déplacer en bibliothèques et si l'ouvrage est indisponible dans la bibliothèque de son Université, demander un **Prêt entre bibliothèques**.

Les catalogues de bibliothèques ne proposent pas, dans la majorité des cas, de **dépouillement** du contenu des livres (chapitres, contributions) et des titres de revues (articles).

Deux techniques utiles

- **la troncature illimitée** : saisissez l'astérisque * à la fin du mot cherché et le catalogue cherchera l'ensemble des termes débutant par les lettres précédant l'astérisque.

Exemple : si je tape « kant » dans une recherche simple dans le champ « tous les mots », le catalogue me proposera une liste de références comprenant le mot « kant » (que ce soit dans les mots du titre, de l'auteur, du sujet...).

Mais si je tape « kant* » (en terminant par l'astérisque *) dans le même champ, le catalogue me proposera une liste de références comprenant les mots **débutant par** « kant » : Kant, Kants, kantien, kantiennne, kantiens, kantiennes, etc.

La troncature fait donc gagner du temps dans les recherches.

- **les opérateurs booléens** : visibles dans les recherches avancées, ils déterminent le type de correspondance entre les champs de recherche. Ils sont généralement nommés « **et** », « **ou** », « **sauf** », voire « **et pas** ». Dans Nantilus, « **et** » se nomme « **tous les termes** », « **ou** » correspond à « **un des termes** », « **sauf** » correspond à « **aucun terme** ».

Exemple dans Nantilus, avec une recherche avancée combinant deux champs « sujet », le premier avec « Rousseau », le second avec « Education ». Une recherche avec « **et** » offrira une liste de références comprenant à la fois les termes « Rousseau » et « Education ». Une recherche avec « **ou** » donnera beaucoup plus de résultats, à savoir à la fois les références comprenant uniquement le terme « Rousseau », les références comprenant uniquement le terme « Education » et les références comprenant les deux termes.

I.2 Liste de catalogues

[a] [Nantilus](#), catalogue des bibliothèques de l'Université de Nantes

En haut à droite, on peut se connecter à son compte pour voir la liste des ouvrages en cours d'emprunt (et prolonger éventuellement l'emprunt), faire des [demandes de réservation](#) pour un document emprunté ou situé dans une bibliothèque de l'Université de Nantes mais hors de son campus, ou solliciter un [Prêt entre bibliothèques](#), c'est-à-dire faire venir un ouvrage qui ne se trouve pas dans les collections des bibliothèques universitaires nantaises.

[b] [Sudoc](#), système universitaire de documentation. Il s'agit du catalogue collectif des bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche.

Le Sudoc référence la majorité du contenu des bibliothèques universitaires françaises.

L'intérêt du Sudoc est donc manifeste pour ce qui concerne l'identification bibliographique. Il permet également de localiser le document souhaité (en cliquant sur « localisation » dans la barre supérieure de la notice). Le Sudoc permet donc de savoir si un document est disponible en Prêt entre bibliothèques

[c] [Catalogue de la Bibliothèque nationale de France](#) : la Bibliothèque nationale de France (BnF) reçoit au titre du dépôt légal les ouvrages imprimés en France et à ce titre, constitue une source bibliographique de choix pour les ouvrages en français. Elle possède également un fonds recherche très riche (en français et en langues étrangères).

[d] [Catalogue collectif de France \(CCFr\)](#) : contient les références du Sudoc, du catalogue de la BnF, des catalogues de plusieurs bibliothèques municipales et spécialisées ainsi que les références des bases Patrimoine (plus de cinq millions de références) et Manuscrits (qui fédère elle-même quatre bases de manuscrits).

[e] [Karlsruher Virtueller Katalog \(KVK\)](#) : catalogue référençant le contenu de plusieurs catalogues nationaux et universitaires du monde entier (dont le catalogue de la Bibliothèque nationale de France et le Sudoc).

[f] [Worldcat.org](#) : propose les références issues de plus de 70 000 bibliothèques. Permet la recherche d'ouvrages, de thèses, d'articles et de documents audiovisuels.

[g] [Theses.fr](#) : catalogue référençant les thèses de doctorat soutenues en France depuis 1985. Offre l'accès au texte intégral de certaines thèses récentes, permet de connaître la liste des thèses en préparation (recherche par discipline, par établissement) et le nom des enseignants les encadrant.

[h] [Plateforme Dumas](#) (Dépôt des mémoires après soutenance) : catalogue et plateforme de mémoires de master permettant l'accès au texte intégral. Vous pouvez par exemple [consulter les mémoires](#) en lien avec l'UFR Lettres et langages.

II. Portails d'articles en texte intégral

II.1 Principes

L'accès aux portails peut nécessiter une authentification : reportez-vous à la partie **IV** de ce document (plus bas) pour connaître les modalités d'accès.

On utilise généralement les portails après avoir obtenu la référence d'un article au préalable. Lorsque l'on connaît la revue dont est extrait l'article, le plus rapide est de chercher la revue dans Nantilus (par titre, ou idéalement, par ISSN). Ainsi, l'on saura de suite si la revue est disponible à Nantes, soit en version imprimée, soit en ligne.

L'état de collection, c'est-à-dire la liste des numéros disponibles, est un élément à prendre en compte, tant sur un catalogue de bibliothèques que sur un portail en ligne.

En ligne, la présence des numéros varie selon le portail (Cairn propose plus volontiers les numéros récents que les plus anciens, par exemple). Il n'existe pas de portail absolu proposant tous les numéros de toutes les revues.

Ainsi, si l'on ne trouve pas le numéro souhaité via les bibliothèques de l'Université de Nantes (en ligne ou en papier), il conviendra d'utiliser le Sudoc afin de rechercher la revue. La notice de la revue permettra, via l'outil de localisation, de savoir si d'autres bibliothèques possèdent le numéro nous intéressant. Dans ce cas, on pourra demander, via le Prêt entre bibliothèques, une reproduction de l'article souhaité.

II. 2 Liste de portails

[a] [Cairn – revues](#) : (nécessite une authentification) : accès au texte intégral d'articles de trois cents revues en français, en lettres et sciences humaines. Le portail propose souvent l'accès aux numéros les plus récents.

[b] [Jstor](#) (nécessite une authentification): accès au texte intégral d'articles de deux mille revues, majoritairement anglophones, [dont plus de 170](#) dans le champ de sciences de l'éducation. Les articles sont accessibles depuis le premier numéro, mais l'accès aux livraisons les plus récentes varie selon les éditeurs.

[c] [Persee.fr](#) : accès au texte intégral de plus de 150 revues en sciences humaines et sociales. Les années consultables varient selon les éditeurs.

[d] [OpenEdition Journals](#) : accès à plus de 500 revues en sciences humaines et sociales. Les années consultables varient selon les éditeurs.

[e] [Erudit.org](#) : portail canadien en lettres et sciences humaines : propose un accès à des revues (voir liste [des revues](#) classées par disciplines), des livres, actes de colloques, thèses, mémoires et rapports de recherche.

III. Bases bibliographiques

III.1 Principes

Une bibliographie ou base bibliographique donne accès à des références de toutes sortes de documents (livres, articles, chapitres, etc.) relatives à un auteur ou à une discipline. Elles proposent donc une offre documentaire complémentaire aux catalogues (puisqu'elles référencent les chapitres et les articles).

Certaines bases bibliographiques proposent le lien vers le texte intégral du document ; ce lien est accessible si la ressource est gratuite ou si elle fait partie du périmètre des ressources en ligne auxquelles les bibliothèques de l'Université sont abonnées.

III.2 Listes de bases bibliographiques

[a] [ERIC](#) (Education Resources Information Center) : base gratuite, fournie par l'Institute of Education Sciences (Etats-Unis).

Les résultats proposent à la fois une notice complète et un résumé, ainsi qu'un lien vers le texte intégral (accès selon le type de la ressource, voir **III.1** ci-dessus).

Pour effectuer une recherche par champ (par auteur, par sujet, etc.), il faut saisir le terme souhaité précédé du type de champ. Par exemple, une recherche avec Piaget comme auteur devra s'écrire **author:piaget**. La liste des champs est indiquée dans la colonne de droite, [sur cette page](#).

La base propose [un thesaurus](#), c'est-à-dire une classification par disciplines et sous-disciplines, permettant ainsi d'obtenir des listes de résultats par thématiques précises.

[b] [PsycInfo](#) (nécessite une authentification) : base en psychologie et en sciences du comportement, fournie par l'American Psychological Association

[c] [Francis et Pascal](#) : archives des bases bibliographiques Francis (Sciences humaines et sociales) et Pascal (Sciences), dont l'enrichissement a été arrêté en 2015. L'accès à ces bases est désormais gratuit.

Comme pour Eric, un outil de classification permet d'effectuer des recherches par disciplines, puis sous-disciplines, etc. et d'afficher les résultats liés à la thématique requise. [Cette page](#) propose la recherche par classification en Sciences de l'éducation.

De plus, la base permet une recherche par vocabulaire, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une liste de mots-clés classés alphabétiquement. [Cette page](#) propose la liste du vocabulaire en Sciences de l'éducation.

IV. Google Scholar et Isidore.science

IV.1 [Google Scholar](#)

Dans l'environnement graphique habituel de Google, Scholar propose un moteur de recherche (gratuit) de références, avec un lien vers le texte intégral. L'accès au texte intégral est possible dans les mêmes conditions que vu plus haut avec les bases bibliographiques.

Au-dessous de chaque référence, on note la présence de guillemets permettant de copier les références bibliographiques (la norme APA est disponible).

IV.2 [Isidore.science](#)

Isidore est une plateforme en libre-accès permettant l'accès aux données de portails comme Persée, Cairn, Érudit, ainsi que des bibliothèques numériques comme [Gallica](#) (bibliothèque numérique de la BnF). Sont aussi référencés des thèses, mémoires et d'autres bases en ligne.

V. Lien vers les modalités d'accès aux ressources hors du campus

Certaines ressources (portails ou bases) requièrent une authentification hors du campus.

[Cette page](#) présente les modalités d'accès et les cas de figure possibles.

VI. Lien pour la rédaction de la bibliographie (norme APA)

La bibliographie doit être rédigée en suivant des normes de présentation, afin de différencier le type de documents utilisées (articles, chapitre, site, livre, etc.)

Une des normes conseillées est celle de l'American Psychological Association (APA). Le site de l'Université de Montréal [propose une page complète](#) sur la rédaction APA, avec les spécifications selon le type de documents.

VII. A propos de Zotero

Zotero est un logiciel gratuit permettant de gérer sa bibliographie. Vous pouvez le télécharger sur [Zotero.org](https://www.zotero.org).

Téléchargez également les extensions pour votre logiciel de traitement de texte (Word ou Libre Office) [via cette page](#).

Zotero présente plusieurs intérêts, en particulier la collecte de vos références bibliographiques et l'insertion de citation dans le corps de votre mémoire (avec enrichissement automatique de votre bibliographie)

a) Récupérer les références bibliographiques

A partir de divers sites (portails, catalogues), grâce à une extension installée sur votre navigateur, vous pouvez récupérer les références dans une bibliothèque.

Pour utiliser Zotero, ouvrez l'application. Sur la colonne de gauche, faites un clic droit sur *Ma bibliothèque* et créez votre collection.

Dans le Sudoc ou dans Cairn (ou autres outils), effectuez votre recherche. Lorsque vous sélectionnez une notice de document, vous verrez apparaître, en haut à droite de votre navigateur, l'icône propre à Zotero (par exemple, un livre bleu). En cliquant dessus, la référence est automatiquement enregistrée dans la collection que vous avez créée.

De retour dans l'application Zotero, vous pourrez consulter les références collectées. Vous pourrez ainsi créer une bibliographie, grâce à un clic droit sur le dossier de votre collection (colonne de gauche) ou sur un titre référencé dans la large colonne centrale. Il vous est alors proposé un modèle de citation. La norme APA est disponible.

b) Insérer des citations lors de la rédaction et confectionner automatiquement une bibliographie

Pour utiliser cet outil, vous devez avoir téléchargé les extensions pour traitement de texte (voir plus haut).

Dans Word, elles apparaissent à droite de la barre du menu, sous l'onglet « Zotero ». Dans LibreOffice Writer, elles apparaissent sous la forme d'icônes, en haut à gauche, sous « Fichier » et « Edition ».

L'intérêt de cet outil est de faire un appel de citation directement à partir des références présentes dans votre collection. Ainsi, au cours de votre rédaction, lorsque vous voulez insérer une citation, cliquez sur l'onglet « add/edit citation » : il vous sera demandé la norme que vous souhaitez appliquer (choisissez APA) puis une barre de recherche vous permettra de trouver la référence souhaitée dans votre collection. La citation sera donc insérée automatiquement.

De plus, vous pourrez confectionner automatiquement votre bibliographie. A la fin de votre mémoire, créez une page « Bibliographie ». Puis cliquez sur l'onglet « Add/Edit Bibliography » : les références que vous aurez citées dans le corps de votre texte seront automatiquement placées dans la partie « Bibliographie ». Au cours de la rédaction de votre mémoire, à chaque nouvelle insertion de citations, la bibliographie s'enrichira automatiquement des références de l'ouvrage en question.

La BU propose des ateliers de formation à Zotero, d'une durée de deux heures. Vous pouvez visualiser les dates, heures et lieux de [ces formations sur cette page](#).